

PHILANTHROPIE ET COVID-19 : LA MISE EN SUSPENS D'UNE PRÉTENTION STRATÉGIQUE ?

Alexandre Lambelet

Pratique contestataire par rapport à l'action publique (Lambelet 2014), la philanthropie contemporaine, comme pratique collective et organisée, repose sur une revendication : faire mieux que l'État (Porter et Kramer 1999). Participant de ce que Charles Tilly (1986) a appelé le répertoire d'action moderne, elle se distingue de la charité en ce qu'elle peut être définie, dans ses intentions, comme : 1. pro-active, c'est-à-dire comme à même de résoudre les causes des problèmes sociaux ; 2. délocalisée, c'est-à-dire qu'elle s'est autonomisée de la dimension interpersonnelle de la charité pour devenir, sous la forme des fondations, une véritable bureaucratie de la vertu civique, gérée à l'image des entreprises par un conseil d'administration et un président ; de même, avec la construction des États-nations, la révolution industrielle et la nationalisation des champs politiques et économiques, elle devient nationale, remettant ainsi en cause les solidarités communautaires à la base de l'action charitable ; 3. enfin, elle est autonome, c'est-à-dire que la philanthropie, comme mode d'action, se construit contre les œuvres caritatives émanant d'une culture sociale imprégnée de motifs religieux pour valoriser, au contraire, une laïcisation et une rationalisation du traitement de la question sociale. Si dans sa dimension religieuse la charité avait son calendrier, souvent articulé à la fête des saints ou aux actions de Carême, la philanthropie s'affranchit, elle, de tels patronages. Ce n'est plus le salut de l'âme qui guide l'action des philanthropes, mais la volonté d'appliquer à la gestion des problèmes sociaux les méthodes rationnelles propres aux modes d'organisation industriels et post-industriels du travail.

Ces notions de pro-action, de nationalisation et d'autonomisation sont caractéristiques du répertoire d'action propre à la modernité démocratique et industrielle qui prend forme au début du XIX^e. L'expansion numérique du corps électoral, comme la nationalisation du pouvoir ont contribué à la mise en place de nouvelles formes et de nouveaux enjeux de contestation collective répondant au droit de faire campagne, de s'organiser, de se réunir en faveur de programmes politiques et de candidats. Et si la césure de 1850 avancée par Tilly pour l'émergence de ce nouveau répertoire d'action porte d'abord et avant tout sur la manifestation et est essentiellement théorique, elle éclaire simultanément et de manière admirable la dimension politique de la philanthropie moderne telle qu'elle se constitue au XIX^e. Partie prenante de ce changement de répertoire, la philanthropie constitue une réponse, pour les élites, à ce changement de répertoire. En effet, ce sont ces élites qui, destituées de leurs prérogatives par la nationalisation de l'espace politique et par le suffrage censitaire qui remet en cause les règles prévalant jusque-là dans le champ du pouvoir, distinguant désormais les élites politiques des élites sociales (quand dans l'Ancien Régime les élites politiques étaient les élites sociales) vont s'investir dans la philanthropie.

LA PHILANTHROPIE COMME PROFESSIONNALISATION DU DON

À la charité qui représente le souci de venir en aide aux plus démunies en leur accordant tantôt un toit, un bol de soupe ou du réconfort, les philanthropes se sont ainsi construits comme groupe sur un programme différent : l'usage de la raison et de la science pour répondre aux causes mêmes de ces malheurs, l'objectif n'étant plus tant d'aider les personnes dans le besoin que de résoudre les problèmes sociaux à l'origine de ces besoins. La philanthropie s'est ainsi

développée sur un projet fort : par le progrès de la connaissance, éliminer les problèmes qui touchent des groupes sociaux particuliers. Contestant le monopole de l'État sur l'action publique et revendiquant leur propre légitimité à agir dans le domaine de l'action sociale, les philanthropes ont conçu ce qu'ils appelaient, au XIX^e siècle, une « philanthropie scientifique » et qu'ils appellent aujourd'hui une « philanthropie stratégique ». À savoir une philanthropie dans laquelle « les philanthropes ou les fondations s'engagent en faveur d'objectifs clairs, sur la base de stratégies pilotées par des données, où leur responsabilité est engagée, et qui donne lieu à des évaluations rigoureuses, autant de principes qui doivent augmenter les chances de succès » (Kania, Kramer et Russel 2014 : 26).

Cette orientation « scientifique » puis « stratégique » a connu différents renforcements, que ce soit dans les années 1980 avec l'arrivée dans les fondations de détenteurs et détentrices de *Master in Business Administration* (MBA) et la promotion des sciences du management (Hwang et Powell 2009), mais également, au tournant des années 2000 et en Europe, avec la création des associations de fondations (comme l'European Foundation Center, SwissFoundations, le Centre français des fonds et des fondations, ou l'European Venture Philanthropy Association) qui promeuvent l'« impact », la « bonne gouvernance » et la « transparence » dans le secteur philanthropique.

Un document comme le *Guidelines for impact-oriented reporting* proposé par le Social Reporting Standard, qui est une référence dans ce champ, montre bien les attendus d'une telle philanthropie. Il s'agit d'être à même de rendre compte d'une action menée en renseignant autant le problème social que cette action veut résoudre, sur la base d'un état des lieux des actions déjà tentées ici ou ailleurs pour résoudre ce même problème, et d'explicitier et d'argumenter l'approche retenue, ses développements potentiels mais aussi ses risques, pour faire, *a posteriori*, un bilan des actions entreprises, en termes d'efficience et d'impact social à travers

une analyse des ressources mobilisées, du travail réalisé, et des résultats à court et long termes.

On retrouve également ces attendus dans les présentations que peut faire la Fondation Optimus d'UBS des huit critères qu'elle mobilise pour la sélection des projets qu'elle soutient et qui doivent présenter des « opportunités de haute qualité » dans son domaine d'intervention privilégié qu'est l'enfance vulnérable. Ces huit critères sont en effet : 1. l'« impact social » (les projets doivent être faisables, évolutifs, reproductibles) ; 2. l'« innovation » (les interventions proposées doivent être distinctes des interventions existantes et « être capables de catalyser un changement de paradigme qui pourrait changer le domaine ») ; 3. l'« évidence » (les projets doivent pouvoir être codifiés et répliqués et se prêter à une évaluation continue) ; 4. le « renforcement des capacités » (les projets doivent renforcer les ressources humaines et/ou construire des infrastructures ; ils doivent améliorer à long terme des politiques, des pratiques et des financements) ; 5. le fait de « combler un fossé » (c'est-à-dire de combler un vide critique et faire en sorte que des idées importantes reçoivent l'attention qu'elles méritent) ; 6. le fait de « laisser quelque chose derrière » (les projets doivent non seulement donner des bénéfices immédiats mais avoir aussi des impacts positifs durables pour les bénéficiaires de l'action et les autres parties prenantes) ; 7. le critère « Facile à expliquer » (les projets doivent pouvoir être faciles à expliquer et à comprendre, attrayants) ; et 8. le critère « UBS/Optimus compatible » (les projets doivent correspondre à l'expertise professionnelle, aux ressources financières et à la portée mondiale de la Fondation Optimus et d'UBS).

On retrouve enfin de tels questionnements au sein des associations et fondations qui développent des plans stratégiques afin d'orienter leur action. Ces organisations peuvent alors réfléchir sur les différentes pratiques possibles en termes de philanthropie, entre une simple charité, l'expéri-

mentation de solution innovante et/ou un travail de plaidoyer en faveur de changements dans des politiques publiques. Et on observe ces dernières décennies, avec la professionnalisation de ce champ, une revendication toujours plus forte à s'éloigner de la charité au profit d'autres modes d'intervention comme le plaidoyer et le changement de législation.

CE QUE LA COVID-19 FAIT À LA PHILANTHROPIE

Penser la philanthropie en temps de COVID-19 ouvre une double question : ce que la philanthropie fait à la COVID-19 et ce que la COVID-19 fait à la philanthropie. Dans le premier cas, il peut s'agir, par exemple, de dénombrer les nombreux dons faits par des organisations philanthropiques en faveur de la recherche d'un vaccin ou en faveur des populations touchées par la pandémie, que ce soit en termes de santé, de revenus, ou d'accès à différents services. Et on verrait combien, en complément à l'action publique, les organisations philanthropiques ont mis en œuvre différents programmes devant œuvrer à la sortie de la pandémie. Dans le second cas, il s'agit de réfléchir à ce que la COVID-19, comme pandémie, a eu comme effet sur les pratiques philanthropiques, sur les modes d'action privilégiés par les acteurs et actrices philanthropiques, et sur la professionnalisation et l'autonomisation de ce secteur. C'est à cette deuxième question que nous allons tenter de répondre ici : analyser ce que la COVID-19 a fait à la philanthropie comme pratique spécifique, et en particulier aux fondations donatrices. C'est que ces dernières, disposant d'un patrimoine propre et déployant le plus souvent leurs actions à travers le financement de projets portés par différentes associations, connaissent, moyennant le respect des buts de la fondation, une grande liberté dans leur action. Elles occupent par ailleurs, pour les plus importantes d'entre elles, une

place de choix dans le champ de la philanthropie, comme dans les médias.

Pour ce faire, nous nous intéressons plus spécifiquement aux discours des entrepreneurs et entrepreneuses de cause que sont tant les associations de fondations (SwissFoundations, ProFonds pour la Suisse, le Centre français des fonds et des fondations pour la France, the European Foundation Center pour l'Europe), des journaux ou sites internet centraux dans ce champ (*The NonProfit Times*, *The Chronicle of Philanthropy* ou *The Philanthropy Roundtable*) ou encore quelques publications emblématiques comme les *Blueprint* de Lucie Bernholz, Professeure à Stanford. C'est sur les publications de ces structures ou de ces personnes que repose ce chapitre.

L'intérêt de partir de ces prises de positions, de ces articles ou de ces sites internet est qu'ils sont autant de lieux où s'affirment un certain nombre de valeurs identitaires. À travers la sélection des projets cités en exemple, on peut y voir ce qui, à un moment donné, est considéré comme exemplaire ou digne d'être publicisé. Ce sont des lieux où des bonnes pratiques sont présentées comme devant inspirer les autres acteurs et actrices du champ. On y voit également le positionnement des organisations philanthropiques, vis-à-vis d'autres instances de l'action publique, qu'elles soient collectivités publiques ou entreprises. Ces articles, sites et prises de position donnent ainsi à voir les attendus comme les limites d'une discussion acceptable au sein de ce secteur, ils diffusent les pratiques désirables, les cultures d'engagement ou les perspectives que devraient adopter les acteurs et actrices du secteur. Ce sont des lieux où s'expriment des visions communes d'engagement, et qui viennent cadrer et spécifier les pratiques dites philanthropiques.

En l'occurrence, il convient de noter que ce matériau n'est pas exhaustif et que sa collecte n'a pas été systématique. Mais venant compléter des données antérieurement acquises sur ces différents terrains (Lambelet 2014), elles

permettent de proposer un certain nombre d'hypothèses sur les effets qu'a eus la COVID-19 sur la philanthropie.

UN RETOUR À UNE PHILANTHROPIE RÉACTIVE, LOCALISÉE ET CHARITABLE ?

Lire les publications des promoteurs d'une philanthropie stratégique en temps de COVID-19 a de quoi étonner au regard de la dimension disruptive recherchée et annoncée, d'ordinaire, pour leurs actions. Si la philanthropie se caractérise, dans sa modernité, comme pro-active, délocalisée et autonome, ces trois dimensions semblent largement s'atténuer, ou du moins être moins revendiquées, en temps de pandémie. Face à la COVID-19, l'UBS Optimus Fund a ainsi financé la Croix-Rouge Suisse pour son « soutien au personnel hospitalier par la réalisation de tests COVID-19, la mise en place d'un centre de dépistage à Berne et la fourniture de services d'achat pour les personnes à haut risque (plus de 65 ans) en coopération avec Coop sur 20 sites en Suisse ». La Fondation Roger Federer, elle, et en partenariat avec le Secours suisse d'hiver, a lancé un « Fonds d'aide transitoire pour familles en détresse au temps du corona » dont le but a été « d'aider les familles enregistrées et domiciliées en Suisse qui vivent dans le même ménage que des enfants mineurs et dont le revenu est fortement affecté par la crise du coronavirus ». Ce fonds a pu offrir, sous condition, une « aide transitoire d'urgence d'un montant maximum de 500 CHF par ménage », des « bons d'achat pour denrées alimentaires », une « aide à la garde d'enfants (paiement direct aux prestataires de services) » ou « un soutien adapté individuellement en fonction de la situation ».

Un peu comme les entreprises, à l'exemple des entités suisses de Nestlé ou de Coca-Cola qui ont soutenu des associations actives dans l'aide et les soins aux populations (Croix-Rouge, associations locales d'entraide) ou des personnels de services de l'État très actifs dans le cadre de la

lutte contre la pandémie (personnel hospitalier et militaire) et face à la COVID-19, voilà les fondations philanthropiques qui, loin de modèles innovants le plus souvent revendiqués, se tournent vers des acteurs et actrices connus et reconnus de l'entraide en Suisse, que cela soit la Croix-Rouge Suisse ou le Secours d'hiver, mais également vers des outils classiques de la charité : le financement de bons alimentaires par exemple.

DE NOUVELLES BASES POUR LE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DU TIERS SECTEUR

La COVID-19 questionne également le type de rapport entretenu par les fondations donatrices avec les organisations qu'elles financent. Si la professionnalisation du secteur a conduit à la mise en place d'outils de gestion de projet toujours plus sophistiqués dans le domaine de la philanthropie et à la mise en concurrence des organisations du tiers secteur comme prestataires possibles dans le cadre d'objectifs définis par les fondations, là encore la pandémie semble mettre en suspens cette perspective managériale au profit d'un partenariat renouvelé entre organisations financeuses et financées. C'est d'ailleurs en premier lieu sur la nature des liens entre les fondations et les autres organisations du tiers secteur qu'interviendront les associations de fondations, à l'image de SwissFoundations qui encouragera ses membres à rompre avec les bonnes pratiques en usage en temps ordinaire et à soutenir les associations alors financées pour différents projets, indépendamment de la réalisation de ceux-ci. Comme cette association l'écrit à ses membres en mars 2020, sa recommandation est que « les dons déjà engagés en faveur des organisations non gouvernementales sont versés même si l'activité prévue est annulée ou reportée, et qu'il n'y ait pas de restitution des contributions déjà versées », que « les fondations adaptent leurs délais pour la soumission des rapports de projet et font

preuve de souplesse en ce qui concerne le contenu et les modalités », et que « les fondations sont prêtes à examiner, conformément à leurs possibilités juridiques et au cas par cas, si le financement lié aux projets peut être adapté ou si son affectation peut être supprimée afin de permettre aux bénéficiaires de réagir avec suffisamment de flexibilité à la crise ».

C'est également ce qu'observe Lucie Bernholz qui, dans son *Blueprint 2021*, veut voir dans la crise liée à la pandémie une opportunité pour un changement structurel à plus long terme du champ de la philanthropie : celle de voir les organisations donatrices agir différemment, en ne finançant plus seulement des projets, mais en accordant des financements également pour le fonctionnement général des associations, et en réduisant le travail nécessaire à l'obtention de fonds. Comme si la pandémie avait mis en évidence de nouvelles nécessités : celle, pour les fondations donatrices de faire confiance aux autres acteurs et actrices du tiers secteur, de les financer en tant que telles, pour l'ensemble de leur utilité sociale et démocratique, plutôt que de financer que des projets ; et celle d'atténuer les rapports parfois asymétriques entre organisations donatrices et organisations bénéficiaires, pour refaire des associations locales des partenaires plutôt que des prestataires à contrôler.

UN ALTRUISME RENOUVELÉ

Surtout, la crise semble avoir fait redécouvrir, aux organisations philanthropiques, les inégalités sociales. McKinsey & Company, dans un rapport publié en 2020 et intitulé *Reimagining European Philanthropy*, écrit ainsi que « la pandémie COVID-19 a amplifié les vulnérabilités et les inégalités préexistantes de nos systèmes sociaux ». Lucy Bernholz préfère d'ailleurs le terme de « syndémie » à celui de « pandémie » pour parler de la COVID-19. Une syndémie ren-

voie en effet à ce qui se passe lorsqu'une menace indépendante (comme un coronavirus pandémique) trouve un hôte dans un système défini par des affections endémiques à long terme et qu'il a un effet amplificateur. Il n'y a alors pas un empilement des maladies, mais un enlacement et des mutations qui deviennent mortelles. Et c'est ce que représente, pour elle, l'arrivée de la COVID-19 : la pandémie est arrivée et a amplifié les problèmes déjà existants de nos états sociaux, en particulier ceux d'inégalité des revenus.

Cette visibilité nouvelle d'une pauvreté locale semble alors obliger les organisations philanthropiques à questionner leurs objectifs et leurs priorités. Elles ont, en partie, adapté leurs offres aux changements de besoins. Elles ont renforcé leurs aides budgétaires et assisté les personnes dans des situations de vie précaires. Elles ont organisé de nouvelles offres comme des aides pour faire des achats, mis en place des centres de tests mobiles, aidé à rechercher des contacts ou distribué des masques. Comme si l'altruisme, en période de pandémie, était redevenu, comme au début du XX^e siècle, l'aide aux plus pauvres.

C'est que la notion d'altruisme, au cours du siècle dernier, a largement évolué comme nous le montrons ailleurs (Lambelet et al. 2021). Si au début du XX^e siècle, c'était le domaine de l'assistance aux plus âgées, pauvres, malades, invalides et autres qui constitue le domaine d'activité initial de l'utilité publique, l'exonération fiscale n'étant accordée qu'aux institutions philanthropiques qui avaient pour but de venir en aide à des tierces personnes, qu'elles soient nécessiteuses, malades ou très âgées, tout cela a changé par la suite. Dès la moitié du XX^e siècle, l'altruisme n'est plus défini comme le secours matériel à des personnes tierces mais inclut également le dévouement à une cause scientifique ou culturelle. De la même manière, si au début du XX^e, toutes les activités qui déchargeaient l'État d'une de ses tâches légalement prescrites étaient considérées d'utilité publique par les autorités fiscales, par la suite, une déconnexion entre

affaires de l'État et utilité publique est apparue. Aujourd'hui, et en temps ordinaires, ne relèvent plus seulement de l'utilité publique les tâches légalement prescrites de l'État, mais également les activités que l'État pourrait faire siennes s'il en avait les moyens. On peut se demander si, pour détourner quelque peu les analyses de Ronald Inglehart dans son célèbre ouvrage *The Silent Revolution* (1977), la pandémie n'a pas causé, même temporairement, une contre-révolution, de par la visibilité qu'elle a donnée à la précarité de larges pans de la population, mettant entre parenthèses des projets à visées plus post-matérialistes (centrées sur l'autonomie et l'expression individuelle) comme semble le montrer d'ailleurs un rapport de la fondation Zewo sur la destination des dons en Suisse en temps de COVID-19.

CONCLUSION

Ce chapitre, dans sa première version, a été écrit et présenté à l'occasion d'un colloque intitulé « Pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention » organisé par le comité de recherche 34 (Intervention et politiques sociales) de l'Association internationale des sociologues de langue française, qui s'est tenu à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), les 11 et 12 février 2021. Quatre mois plus tard, en mai 2021, et dans l'édito de la newsletter mensuelle de son association, le directeur de SwissFoundations écrit :

« La pandémie a donné une sorte de coup de poing au monde des fondations. Nombreux sont celles et ceux qui se sont demandé si la manière dont nous accordons nos soutiens est encore en phase avec notre temps. Y aurait-il d'autres domaines qui mériteraient notre attention ? Devrions-nous agir plus vite ? Faut-il en faire plus ? »

Il est peu probable que sur le long terme – et malgré ce « coup de poing » – les discours tenus par les promoteurs et promotrices de la philanthropie changent radicalement, comme leur revendication d’une efficacité qui serait propre à ce secteur. S’il y a une mise en suspens, celle-ci semble devoir être provisoire. La COVID-19 a néanmoins ébranlé, pour un temps, l’entre-soi de la philanthropie, questionnant de manière inédite, peut-être, le regard que porte cette philanthropie sur elle-même et le rôle qu’elle veut se donner vis-à-vis des autres acteurs et actrices de la société, ainsi que vis-à-vis des plus précaires.

TEXTES CITÉS

Hwang, Hokyoo and Walter Powell (2009). The Rationalization of Charity: The Influences of Professionalism in the Nonprofit Sector. *Administrative Science Quarterly*, 54(2), 268-298.

Inglehart, Ronald (1977). *The Silent Revolution, Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton: Princeton University Press.

Kania, John, Kramer, Mark and Patty Russel (2014). Strategic Philanthropy for a Complex World. *Stanford Social Innovation Review*, Summer, 26-33.

Lambelet, Alexandre (2014). *La philanthropie*. Paris : Presses de Sciences Po.

Lambelet, Alexandre, Balsiger, Philip, Carnac, Romain et Caroline Honegger (2021). *Reconnaître l’utilité publique. Parlementaires et personnel des administrations fiscales face à la philanthropie en Suisse*. Lausanne : HETSU.

Porter, Michael and Mark Kramer (1999). Philanthropy’s New Agenda: Creating Value. *Harvard Business Review*, November-December, 121-130.

Tilly, Charles (1986). *La France contestée de 1600 à nos jours*. Paris : Fayard.

AUTEUR•ES

Jean-Michel BONVIN est professeur de socioéconomie à l'Université de Genève.

Mathilde BOURRIER est professeure de sociologie des organisations à l'Université de Genève.

Claudine BURTON-JEANGROS est professeure de sociologie de la santé à l'Université de Genève.

Dolores Angela CASTELLI DRANSART est professeure à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR | HES-SO//Fribourg).

Yann CERF est assistant de recherche à la Haute école de travail social de Genève (HETS | HES-SO//Genève).

Liala CONSOLI est doctorante en sociologie à l'Université de Genève.

Sandra V. CONSTANTIN est chercheuse au Département de politiques sociales et d'intervention de l'Université d'Oxford et collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO).

Océane CORTHAY est étudiante en Master de sociologie à l'Université de Genève.

Anne-Laure COUNILH est adjointe scientifique à la Haute école de travail social de Genève (HETS | HES-SO//Genève).

Riccardo CRIVELLI a été professeur adjoint à la Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI).

Simone DIETRICH est collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social FHNW.

Maël DIF-PRADALIER est professeur à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR | HES-SO // Fribourg).

Jörg DITTMANN est professeur de planification sociale à la Haute école de travail social FHNW.

Matthias DRILLING est professeur de développement urbain à la Haute école de travail social FHNW.

Lucas DUQUESNOY est étudiant en Master de sociologie à l'Université de Genève.

Aline DUVOISIN est adjointe scientifique à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO) et collaboratrice scientifique à l'Université de Genève.

Julien FAKHOURY est doctorant en sociologie à l'Université de Genève.

Giovanni FERRO LUZZI est professeur d'économie à la Haute école de gestion (HEG | HES-SO // Genève) et à l'Université de Genève.

Alida GULFI est professeure à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR | HES-SO // Fribourg).

Cornelia HUMMEL est professeure de sociologie à l'Université de Genève.

Yves JACKSON est médecin aux Hôpitaux universitaires de Genève et professeur de médecine à l'Université de Genève.

Sarah LACHAT est cheffe de projet et associée de recherche aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Alexandre LAMBELET est professeur à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO).

Jean-Marie LE GOFF est démographe, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne et chercheur associé au NCCR LIVES.

Max LOVEY est assistant-doctorant à l'Université de Genève.

Christian MAGGIORI est professeur à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR|HES-SO//Fribourg).

Serge MIMOUNI est directeur du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève.

Laurence OSSIPOW est professeure à la Haute école de travail social de Genève (HETS|HES-SO//Genève).

Alessandro PELIZZARI est directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL|HES-SO).

Geneviève PIÉRART est professeure à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR|HES-SO//Fribourg).

Ludivine RICHNER est assistante à l'Université de Genève.

Sabrina RODUIT est collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social FHNW et Education Officer (*ad interim*) pour le NCCR LIVES à l'Université de Genève.

Emilie ROSENSTEIN est professeur de politiques sociales à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL|HES-SO) et chercheuse associée à l'Université de Genève.

Sergio ROSSI est professeur à l'Université de Fribourg, titulaire de la Chaire de macroéconomie et d'économie monétaire.

Daniel STOECKLIN est professeur en sociologie de l'enfance à l'Université de Genève.

Michela VILLANI est collaboratrice scientifique à la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR|HES-SO//Fribourg).

Sylvain WEBER est professeur à la Haute école de gestion de Genève (HEG | HES-SO // Genève).

Eric D. WIDMER est professeur de sociologie à l'Université de Genève, co-directeur du NCCR LIVES et du Centre interdisciplinaire de recherche sur les parcours de vie et les vulnérabilités.

Christopher YOUNG est collaborateur scientifique à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social (HSLU).